



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

## Inde

Question écrite n° 62689

### Texte de la question

Mme Isabelle Le Callennec attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et du développement international sur la situation des Jarawa dans les îles Andaman. Il semblerait que les Jarawa vivent aujourd'hui dans des conditions particulièrement difficiles : route passant au sein de leur territoire (qui n'est pas fermée malgré une décision de la Cour suprême indienne), chasses sur leurs terres les privant de gibiers et donc de nourriture. Elle lui demande si le Gouvernement français a connaissance de la situation et la capacité de sensibiliser les autorités indiennes le cas échéant.

### Texte de la réponse

La France agit au niveau international en faveur de la reconnaissance des populations autochtones et de la pleine jouissance de leurs droits fondamentaux. Elle s'est ainsi engagée résolument dans le processus de négociation de la déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones et a apporté son parrainage lors du vote de la résolution, marquant ainsi d'une manière forte et symbolique son attachement à cette déclaration. L'Agence française de Développement, qui intervient en Inde dans le cadre de l'accord intergouvernemental relatif à la coopération franco-indienne pour le développement, signé le 29 septembre 2008, oeuvre en faveur de la préservation de l'environnement (développement des énergies renouvelables, préservation de la biodiversité, lutte contre les maladies transmissibles et émergentes), pour améliorer la qualité de vie de l'ensemble de la population indienne.

### Données clés

**Auteur :** [Mme Isabelle Le Callennec](#)

**Circonscription :** Ille-et-Vilaine (5<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 62689

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** Affaires étrangères

**Ministère attributaire :** Affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [5 août 2014](#), page 6559

**Réponse publiée au JO le :** [2 septembre 2014](#), page 7317